



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION INTÉRIMAIRE DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Septième session

Rome, 4 -8 avril 2005

Programme de travail relatif à l'assistance technique

Point 11.2 de l'ordre du jour provisoire

1. Le Secrétariat consacre encore une grande partie de son temps à l'octroi d'une assistance technique aux pays en développement. Afin d'améliorer l'efficacité et la qualité des suites données aux nombreuses demandes d'assistance, le Secrétariat a recruté, dans le cadre du programme, un spécialiste supplémentaire de la quarantaine végétale, pour une durée de 18 mois. Les interventions de la CIPV et de la FAO, pour ce qui est des questions phytosanitaires, visent à renforcer les capacités de mise en oeuvre et de respect des normes internationales. Le rapport du Secrétariat donne un aperçu des activités d'assistance technique, pour la période 2004-2005. Il récapitule aussi les activités de renforcement des capacités prévues pour l'exercice 2005-2006. Ces activités sont tributaires de la disponibilité des fonds prévus, provenant de diverses sources, notamment du Programme de coopération technique (PCT), du Fonds pour la prévention des pertes de produits alimentaires (PFL/IPPC/858), du budget ordinaire et du Fonds fiduciaire de la CIPV.

I. Ateliers

- 2.
- Ateliers sous-régionaux pour les pays de l'Asie du Sud-Est et de la CEI sur les Normes internationales pour les mesures phytosanitaires, l'analyse du risque phytosanitaire et l'ECP;
 - Atelier régional pour les Caraïbes sur la mise en oeuvre de la NIMP n° 15;
 - Atelier destiné aux consultants de la CTPD et aux spécialistes régionaux de la protection des végétaux.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

II. Ateliers régionaux sur les projets de NIMP (Ref ICPM 6 108.3)

3. L'organisation de ces ateliers sera envisagée dans le plus grand nombre possible de régions, compte tenu des fonds disponibles.

III. Programme de coopération technique (PCT)

Renforcement des capacités phytosanitaires au plan national

4. Éthiopie, Gambie, Guatemala, Kirghizistan, Liban, Mozambique, Namibie, Ouganda, Panama, Swaziland, Syrie, Yémen, Zambie.

IV. Renforcement des capacités phytosanitaires au plan régional

5. Afrique de l'Est (Ouganda, Tanzanie, Kenya);
ANASE;
États du CCG.

V. Liaison internationale

6. La **Banque mondiale** fournit un appui pour la supervision et l'élaboration de projets relatifs aux composantes des Programmes de renforcement agricole;

L'OMC participe aux ateliers SPS.

VI. Groupe de travail d'experts sur l'assistance technique

7. Lors de la réunion qui s'est tenue à Rome, du 11 au 14 mars, le Groupe de travail a examiné des stratégies en vue de promouvoir la mise en place de la CIPV et des NIMP. Les conclusions de ce Groupe de travail seront soumises ultérieurement, dans le courant de l'année, au Groupe de travail informel sur la planification stratégique et l'assistance technique, pour recommandations à la huitième session de la CIMP.

8. La CIMP est invitée à:

Prendre note du programme d'assistance technique et à *formuler ses observations* à ce sujet.